

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving
- PWGSC
1550 Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC/PWGSC
1550 Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet Optique atmosphérique	
Solicitation No. - N° de l'invitation W7701-125216/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client W7701-12-5216	Date 2012-07-05
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCL-018-14700	
File No. - N° de dossier QCL-1-34731 (018)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-08-08	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Piras, Gabriel	Buyer Id - Id de l'acheteur qcl018
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2870 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: R & D POUR LA DÉFENSE CANADA - VALCARTIER BATIMENT 53 2459 BOUL. PIE XI NORD QUÉBEC Québec G3J1X5 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée VOIR DOC.	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

**TITRE : TRAVAUX EN OPTIQUE ATMOSPHERIQUE
MODIFICATION 001**

Inclus dans la présente modification :

- Modification 1.1 - Prorogation de la date de fermeture de la Demande de proposition
- Questions et réponses 1.1 et 1.2

**Modification 1.1
PROROGATION DE LA DATE DE FERMETURE DE LA DEMANDE DE PROPOSITION**

La date de fermeture passe du 18 juillet 2012 au **8 août 2012**.

Question 1.1 :

À l'article 1.1 de la partie 4 de la Demande de Propositions, il est écrit :

"1.1 Évaluation technique

Sauf indication contraire, l'expérience indiquée dans la soumission doit être celle du soumissionnaire lui-même (ce qui comprend l'expérience de toutes les entreprises qui ont constitué le soumissionnaire par fusion mais ne comprend pas l'expérience acquise par l'achat de biens ou par la cession d'un contrat). L'expérience des entreprises affiliées (c.-à-d. société mère, filiales ou sociétés sœurs), des sous-traitants ou des fournisseurs du soumissionnaire ne sera pas prise en considération."

Étant donné qu'il est peu probable qu'un fournisseur canadien soit capable de fournir seul toutes les expertises requises dans la Demande de propositions, est-ce que le Canada est prêt à reconnaître l'expérience de tout les membres d'une équipe composée d'un fournisseur principal et de sous-contractants?

Réponse : Lorsqu'on fait référence à l'expérience du soumissionnaire (critères techniques cotés des sections 1 et 4), l'article 1.1 de la partie 4 de la Demande de Propositions s'applique.

Lorsqu'on fait référence à l'expérience des ressources proposées (critères techniques cotés des sections 2 et 3), il est sous-entendu que l'expérience de la ressource sera considérée même si cette ressource travaille pour un sous-traitant.

Question 1.2 :

À l'article 6.2 de la partie 7 de la Demande de Propositions, il n'est pas fait mention d'un engagement financier minimum de la part du Canada pour la portion des travaux réalisée au moyen d'autorisation des tâches. Est-il possible qu'aucun financement ne soit disponible la portion des travaux réalisée au moyen d'autorisation des tâches?

Réponse : Oui, c'est possible.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.